

UN 1^{ER} AOÛT PAS COMME LES AUTRES



Les Autorités communales et la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires ont pris la décision d'organiser un évènement convivial à l'occasion de la Fête nationale le 1^{er} août prochain.

Elles ont le plaisir d'inviter les Corsiéroises et Corsiérois, officiellement domiciliés sur la commune, à s'inscrire pour participer à **un brunch en musique de 10h00 à 15h00**.

L'ensemble du brunch sucré/salé sera offert par la Commune, les boissons seront à la charge des participants.

Toutefois, la Commune se doit de respecter un certain nombre de directives stipulées dans l'Ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière du 19 juin 2020 et les directives cantonales.

Notamment, le nombre de participants à l'évènement est plafonné à 1000 personnes, séparé par groupe de 300 personnes par site.

Afin de respecter cette mesure, la fête se déroulera dans 2 zones séparées physiquement, la **zone bleue dans le préau de l'Ancien Groupe scolaire** et la **zone verte sur le parvis devant la Mairie**. Vu la configuration de ces deux lieux, nous ne serons en mesure d'accueillir que 380 participants.

Les 300 premières personnes arrivant à la fête seront installées dans la zone bleue et les suivantes seront invitées à se rendre dans la zone verte.

Les prestations pour le brunch seront identiques pour les deux zones !

Pour participer, l'inscription est obligatoire ! Voici comment procéder :

- Soit en remplissant un formulaire virtuel sur le site internet de la commune de Corsier
- Soit en remplissant un formulaire papier disponible au guichet de la Mairie durant les heures d'ouverture, les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 *(le formulaire peut vous être envoyé par la poste sur demande)*

Le délai d'inscription est fixé au lundi 27 juillet 2020 dernier délai !

Les inscriptions seront acceptées par ordre d'arrivée.

Votre participation à l'évènement vous sera confirmée ou non par courriel.

Toutes les mesures sanitaires seront mises en œuvre et appliquées tout au long de la manifestation, des distributeurs de solution hydro alcoolique seront installés sur l'ensemble de la manifestation. Aucune distribution de masque ou de gants ne se fera le jour de la fête.



INFORMATIONS COMMUNALES

CORSIER J'Y SUIS. J'Y VIS III

